

CONTACT LOTOIS

LE MAGAZINE D'INFORMATION DU DÉPARTEMENT DU LOT ♥ www.lot.fr



LOT
LE DÉPARTEMENT



CHANTIERS INVESTISSEMENTS RECORDS POUR LES COLLÈGES

SÉCURITÉ

Débroussailler,
une obligation **p. 7**

AMÉNAGEMENT

Des projets pensés
avec les habitants **p. 9**

PATRIMOINE

Les maisons du Moyen-Age
en livre **p. 14**



**OH
MY
LOT!**

« La restauration scolaire ne peut pas s'arrêter ! »

Zoom sur

ALEXIS DAUNAT,
CUISINIER TITULAIRE REMPLAÇANT

« Au sein du Département du Lot, nous sommes trois cuisiniers titulaires remplaçants. Cette organisation permet de maintenir la continuité de la restauration scolaire dans les collèges publics.

Il s'agit de se substituer aux chefs cuisiniers de ces établissements dès qu'ils sont absents afin d'assurer quotidiennement la production des repas. Les élèves doivent manger tous les jours et près de 90 % d'entre eux sont demi-pensionnaires.

De nombreux écoliers dépendent aussi des cuisines des collèges : 13 des 20 établissements préparent et livrent les repas des écoles primaires et maternelles des alentours.

Nous assurons souvent des remplacements à la journée, mais les missions peuvent aussi durer plusieurs mois. Il faut s'adapter en permanence : les cuisines sont équipées différemment, on ne connaît pas toujours nos collègues sur place et l'organisation spécifique de chaque équipe.

C'était particulièrement compliqué pendant la pandémie ; pourtant la restauration scolaire a toujours été maintenue.

Dans les cuisines des collèges, nous sommes investis d'une mission forte : promouvoir, dans toutes les cuisines où nous passons, les produits lotois et les circuits courts ».

Sommaire

ÉDUCATION

Page 4 Toutes les infos sur la rentrée dans les collèges du Lot

SÉCURITÉ

Page 7 Tout savoir sur l'obligation légale de débroussaillage

SOLIDARITÉS

Page 8 Les référents éducatifs, maillon essentiel de la protection de l'enfance

AMÉNAGEMENT

Page 9 Votre avis compte

GROUPES POLITIQUES

Page 10 L'expression des élus

ACTUALITÉS

Page 11 Le Lot en bref

CULTURE

Page 12 Des « lectures vivantes » dans les bibliothèques

ANIMATIONS

Page 13 Plantes et Cie, un rendez-vous qui s'implante

PORTRAIT

Page 14 Joël Jutge, arbitre en chef de la coupe du monde de rugby

PATRIMOINE

Page 15 Un livre à paraître sur les maisons médiévales dans le Lot



Emancipation

« **D**onner à chacun les moyens d'apprendre, progresser, d'acquérir des compétences, permettre au plus grand nombre de s'ouvrir à des horizons insoupçonnés... en un mot, selon la belle formule de Condorcet, éduquer constitue « pour la puissance publique, un devoir de justice ».

Si nous voulons faire société, nous devons offrir à tous nos jeunes, par l'éducation et quelle que soit leurs origines et leur milieu, les moyens de leur émancipation. Tel est l'objectif du Département auprès des collégiens. Rénovation des bâtiments, des salles de classes, équipement informatique grâce à Ordi'Lot, bourses départementales, restauration scolaire de qualité et dont le prix de revient est majoritairement financé par la collectivité, activités culturelles, scientifiques, sportives, citoyennes ou environnementales gratuites... Notre cap est clair : faire vivre l'égalité des chances. Notre ambition est constante car nous croyons, dans le sillage de Léo Lagrange, qu' « aux jeunes, il ne faut pas tracer un seul chemin mais ouvrir toutes les routes ! ».

SERGE RIGAL

PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DU LOT

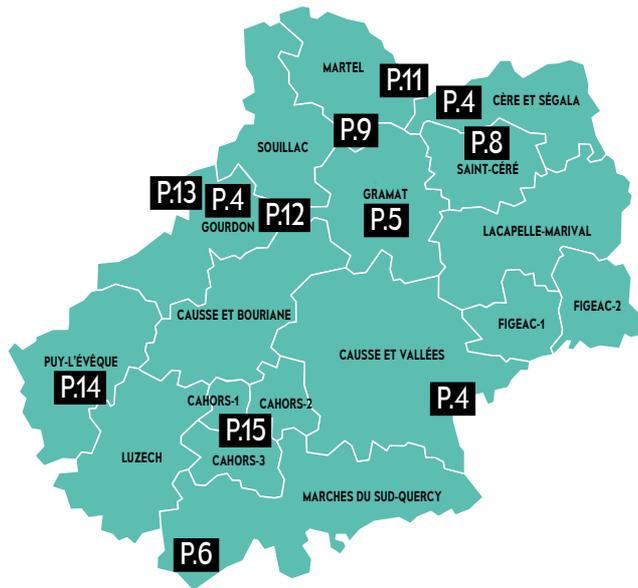


Photo de Une : Chantier du collège de Bretenoux
(Photo © J. B. Dos Ramos)

Retrouvez Contact Lotois en version audio, grâce à l'association des Donneurs de voix, sur lot.fr/le-magazine-contact-lotois

Votre bimestriel *Contact lotois* est diffusé par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres. Si vous avez connaissance d'un problème de distribution, n'hésitez pas à nous contacter au 05 65 53 40 00

CONTACT LOTOIS est un magazine édité par le Département du Lot et diffusé gratuitement • **Directeur de la publication** : Serge Rigal, président du Département du Lot • **Réalisation du magazine** : service Communication • **Rédaction** : Aurélie Beauvois, Ulysse Osmont et Jérôme Poupon • **Coordination** : Vanessa Cagliari • **Création** : Scoop communication • **Mise en page** : Didier Dubray • **Impression** : Fabrègue • **Distribution** : La Poste • **Tirage** : 99 000 exemplaires • **Contact lotois** : Av. de l'Europe-Regourd, BP 291, 46005 Cahors cedex 9 - Tél. 05 65 53 41 27 - Courriel : contact.lotois@lot.fr - Internet : www.lot.fr • Dépôt légal : septembre 2023 • ISSN : 1147 - 9000 • Afin de préserver l'environnement, Contact lotois est imprimé sur du papier 100 % Pefc





Le nouveau collège de Bretenoux doit ouvrir après les vacances de la Toussaint.

COLLÈGES : QUAND LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES FLEURISSENT

Six établissements lotois sont désormais équipés pour produire de l'énergie.

Si le jour de la rentrée scolaire 2023/2024, les élus du Département ont visité le collège de **Cajarc**, ce n'est pas un hasard. Le Département y a installé, durant l'été, 265 panneaux photovoltaïques, à l'occasion d'une réfection de la toiture de l'établissement. Avec l'expertise des Fermes de Figeac, 325 panneaux photovoltaïques ont été également posés au collège de **Gramat** ces derniers mois (lire p. 7), ainsi que 136 panneaux à la cité scolaire de **Gourdon**. Ces trois projets de développement des énergies renouvelables représentent un investissement de 590 000 € pour le Département. Dès que ces nouvelles installations seront raccordées au réseau électrique, elles produiront l'équivalent des besoins en énergie d'une centaine de personnes. Le futur collège à **Bretenoux**, actuellement en construction, illustre lui aussi la volonté du Département de

rendre ses bâtiments plus économes en matière d'énergie. Cet établissement, dont le chantier se termine et qui devrait ouvrir après les vacances de la Toussaint, produira d'ailleurs plus d'énergie qu'il en consommera grâce à une isolation renforcée, à des pompes à chaleur sur sondes géothermiques et à 1 200 m² de panneaux photovoltaïques. Ainsi, après les collèges de **Luzech** et **Latronquière** déjà équipés, ce sont désormais six établissements qui produiront de l'électricité.

D'AUTRES CHANTIERS

Côté travaux, la restructuration des collèges de **Salviac** (360 000 €) et de **Lacapelle-Marival** (625 000 €), la rénovation de toitures au collège de **Saint-Céré** (435 000 €), le réaménagement de la cour au collège de **Vayrac** (200 000 €), l'installation d'une chaufferie bois au collège de **Bagnac** (700 000 €), la réfection de façade et

une extension de l'infirmerie au collège de **Montcuq** (300 000 €) sont parmi les plus grands projets qui ont été menés par le Département... Enfin, l'aspect du collège de **Martel** va changer à l'occasion d'une grande restructuration (6 M€) de cet établissement réparti de part et d'autre d'une route départementale. Le début des travaux est programmé au cours de l'été 2024.

+ D'INFOS : retrouvez la carte des travaux dans les collèges sur lot.fr

20

Au total, en 2023, le budget du Département du Lot prévoit une enveloppe de près de 20 millions d'euros pour les travaux dans les collèges. Un investissement record.

BIEN AU COLLÈGE, BIEN DANS SA VIE

Le projet éducatif départemental permet chaque année à des milliers de collégiens de s'ouvrir sur le plan de la culture, de l'environnement, de la citoyenneté.

Photo © T. Camargue



Un atelier aux Arques avec des collégiens en lien avec le musée Zadkine et les espaces naturels sensibles.

Au cours de l'année scolaire, votre enfant se rendra au cinéma ou assistera à un atelier des Archives départementales ? Il participera à vélo-collèges ? Il chantera lors des rencontres départementales de chorales ou aura la visite, en classe, de comédiens ou de danseurs ? Toutes ces actions sont issues du projet éducatif départemental mis en place, depuis trois ans, par le Département. Pour accompagner la réussite des collégiens, le Département coordonne ainsi un panel d'animations autour de l'environnement, de la citoyenneté, du patrimoine ou de la culture. Il finance à hauteur de 233 000 € pas moins de 25 actions, qui mobilisent ses compétences et celles de ses partenaires : 8 600 jeunes lotois en ont bénéficié en 2022/2023, dans tous les établissements, publics et privés.

DE NOUVEAUX PROJETS

Plusieurs nouveautés sont au programme cette année proposées par le Département dans le domaine des arts vivants (danse et théâtre), de la culture occitane avec l'association La Granja, des arts visuels avec la maison des arts Georges-et-Claude-Pompidou de Cajarc, de la citoyenneté avec l'atelier Canopé du Lot. Parallèlement, le Département apporte un soutien financier de 45 000 € aux projets élaborés par les collèves eux-mêmes. 88 projets supplémentaires ont ainsi été soutenus l'an dernier qui permettent de répondre aux besoins des équipes pédagogiques et des élèves.

+ D'INFOS : lot.fr/collèges

UN BUDGET PARTICIPATIF EXPÉRIMENTÉ À CASTELNAU-MONTRATIER

Un budget participatif collégiens sera testé cette année par le Département au collège de Castelnau-Montratier. Une classe de 5^e l'expérimentera avec l'aide de l'association Les Francas du Lot. Les collégiens choisiront eux-mêmes un projet à mener durant l'année scolaire.

LES COLLÈGES *en chiffres*

- Le Département va augmenter de près de 20 % l'enveloppe qu'il alloue aux collèges pour leurs frais de fonctionnement (chauffage, eau, électricité, charges, activités pédagogiques).
- 168 agents du Département travaillent dans les collèges du Lot (restauration scolaire, entretien).
- La moitié des collèges du Lot sont chauffés grâce à de l'énergie renouvelable. Depuis dix ans, les consommations de gaz ont baissé de 36 %, celles de fioul de plus de 66 %.
- Près de 90 % des collégiens déjeunent sur place.
- Un millier de familles bénéficieront des bourses départementales en 2023/2024 (de 50 € à 200 € selon les revenus).

En matière de restauration scolaire, le fonds pour soutenir l'achat des collèves auprès des producteurs locaux est doublé par le Département en cette année 2023 : il est passé de 100 000 € à 200 000 €.

200 000 €

ORDI'LOT : un succès

Les ordinateurs Ordi'Lot seront remis à la rentrée des prochaines vacances de la Toussaint aux familles qui en ont fait la demande. Grâce à cette opération, le Département facilite l'acquisition d'un ordinateur portable pour tous les élèves scolarisés pour la première fois dans un collège du Lot (élèves de 6^e en tête).

En fonction des revenus de la famille, le Département finance entre 20 % et près de 95 % l'achat de cet ordinateur portable. Ainsi, le coût pour les familles les plus modestes est de 20 €. Un sacré coup de pouce en cette période d'inflation.

Le portable Ordi'Lot est fourni avec une quarantaine d'applications pédagogiques et 140 livres numériques.

+ D'INFOS : lot.fr



UNE FRESQUE AU COLLÈGE DE GRAMAT

C'est un bouquet, sur un grand mur, intitulé "Photo de classe". Au collège de Gramat, une fresque peinte par l'artiste Rémi Tournier orne désormais un mur de l'établissement.

Soutenue par le Département, cette création s'est déroulée en collaboration étroite avec le collège, en particulier le professeur d'arts plastiques et un groupe d'élèves volontaires. Les élèves ont créé une maquette papier suivant un thème d'inspiration donné par l'artiste. Rémi Tournier appartenait au collectif Sismikazot qui a déjà produit, pour le Département, la fresque du collège de Figeac et celle de la Bibliothèque départementale à Cahors.

Autre grand changement à venir au collège de Gramat : le Département investit 2 M€ pour le futur restaurant scolaire qui est en cours de finition.

SPORT SCOLAIRE : un bel essai transformé

A l'occasion de la coupe du monde de rugby en France, l'UNSS a organisé pour les 24 associations sportives des collèges du Lot un tournoi de rugby en équipes mixtes (4 garçons et 4 filles de la 5^e à la 3^e), le 20 septembre dernier à Cahors, avec le concours du comité départemental de rugby et le comité départemental olympique et sportif : chaque établissement portait le nom de l'une des nations qui se disputent la coupe du monde de rugby. C'est le collège de Martel qui représentait la France. Le Département a soutenu cet événement convivial à hauteur de 7 000 euros.

Du 17 au 19 juin 2024, l'UNSS et le Département ont programmé un autre événement pour les collèges, en lien avec les Jeux olympiques.



DÉBROUSSAILLER : AGIR DÈS L'AUTOMNE POUR RESPECTER L'OBLIGATION

La législation oblige à débroussailler autour de sa maison si elle se situe à moins de 200 m d'un bois : dans le Lot, la plupart des habitations sont concernées.

Pourquoi est-il primordial de débroussailler ? Parce qu'un feu de végétation démarre toujours du sol : si des herbes, broussailles, petites branches ou aiguilles s'enflamment, le feu se propage, grâce aux arbustes et aux branches mortes proches du sol, vers les cimes puis d'un arbre à l'autre...

En matière de prévention des incendies, l'obligation est donc donnée aux propriétaires de débroussailler 50 m autour des bâtiments si le terrain est situé à moins de 200 m d'un bois ou d'une forêt. Intervenir chez le voisin, avec son autorisation, peut-être même parfois obligatoire pour se protéger. Pendant l'automne et l'hiver, il s'agit donc de couper la végétation basse et d'élaguer les branches des arbres (à hauteur de 1,50 m) pour qu'ils ne se touchent pas, afin d'éviter la propagation d'éventuels incendies et protéger les habitations (et les habitants !). Car c'est logique : moins il y aura de matière combustible, plus le feu sera ralenti ; plus il y aura de la discontinuité dans la végétation, moins vite les flammes progresseront.

Enfin, le débroussaillage garantira un accès sécurisé aux pompiers. Et quand il est fait avant le début du printemps et les fortes chaleurs, c'est bon pour la biodiversité, en permettant, par exemple, aux oiseaux de nicher en toute sérénité.

NON AU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Attention, un arrêté préfectoral interdit dans le Lot, toute l'année, le brûlage des déchets de végétaux excepté pour certains professionnels dans des situations spécifiques. Pensez en premier lieu au broyage et au compostage de vos déchets verts ou aux déchetteries si vous n'avez pas d'autres solutions.

+ D'INFOS : feux-foret.gouv.fr

avec le rappel des amendes et risques encourus en matière d'assurance.

« LES ENFANTS CONFIÉS PEUVENT S'APPUYER SUR NOUS »

Dans le Lot, 450 enfants font l'objet d'une mesure de placement en vue de les protéger.
Les référents éducatifs enfance du Département sont au cœur de ce dispositif.

Explications avec Emeline qui exerce à Saint-Céré.



Photo © JAK

« Ils sont les premiers interlocuteurs d'une famille quand une décision est émise par le juge des enfants (placement, délégation d'autorité parentale, tutelle...) ou quand la collectivité signe un contrat d'accueil provisoire avec la famille : les référents éducatifs enfance sont un maillon essentiel dans l'accompagnement des enfants confiés au Département. « Nous faisons l'interface avec l'ensemble des intervenants pour le bien des enfants : le lieu d'accueil (famille d'accueil, maison d'enfants ou centre départemental de l'enfance), l'établissement scolaire ou encore les professionnels de santé », explique Emeline. « Notre rôle est d'accompagner le mieux possible les familles. L'objectif des parents comme le nôtre est toujours le retour à la maison. Parfois ce n'est juste pas aussi rapide que souhaité. Un placement est toujours douloureux, nous tâchons de concilier ce que souhaitent les parents avec les intérêts des enfants », poursuit-elle.

Les référents éducatifs sont aussi les professionnels qui réalisent les évaluations des informations préoccupantes : « Dans ce cadre, nous intervenons généralement avec les assistantes sociales ».

UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ

Les référents éducatifs enfance interviennent auprès de tous les mineurs confiés. « Chaque situation est différente et chaque enfant vit les choses différemment ». Après 18 ans, le Département peut poursuivre l'accompagnement si le jeune le souhaite : « Nous sommes comme une béquille sur laquelle les enfants peuvent s'appuyer jusqu'à ce qu'ils n'en aient plus besoin », image la référente. A n'en pas douter, la protection de l'enfance est une mission fondamentale du Département car comme le rappelle simplement Emeline : « Les enfants sont notre avenir, il faut en prendre soin ».

Parole d'élue

NELLY GINESTET



VICE-PRÉSIDENTE
EN CHARGE DE L'ACTION SOCIALE,
DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET
DE LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

« Chaque enfant, quel que soit son âge, son origine, son parcours de vie ou encore son milieu social, doit bénéficier des mêmes chances que les autres pour préparer sa vie d'adulte accompli. C'est le sens de l'action du Département. La protection de l'enfance (aussi appelée aide sociale à l'enfance) est bien trop souvent méconnue et même quelquefois décriée. Pourtant, elle représente l'une des plus belles missions du Département car elle consiste à protéger

ce que nous avons de plus précieux, notre jeunesse. Le Département consacre encore cette année près de 30 M€ pour garantir à tous les enfants du Lot les mêmes chances et les mêmes opportunités. Pour entendre ce que les enfants ont à dire et ne plus faire de la protection de l'enfance un tabou, rendez-vous le 24 octobre à Pradines pour les Assises départementales des solidarités ».

Inscription /informations : lot.fr



AMÉNAGEMENT : DES PROJETS PENSÉS AVEC LES HABITANTS

Montvalent est l'une des six communes sélectionnées par le Département pour être accompagnées en matière de participation citoyenne. Rencontre avec Guilhem Clédel, maire de la commune.

Le maire de **Montvalent**, Guilhem Clédel, connaît bien les aides du Département car sa commune de 320 habitants en a déjà bénéficié : « *le FAST (*) est l'un des rares fonds facile à utiliser pour nous, élus. Il est efficace et facile à comprendre* ».

La nouveauté du FAST, ce sont les « projets à implication citoyenne » : ils visent à encourager les communes à intégrer, dès le démarrage des projets, la parole et les idées des citoyens. « *Le conseil municipal jeunes souhaitait disposer d'un lieu où les habitants pourraient se rassembler ; cette idée a émergé en même temps que le nouveau dispositif du Département. Nous avons identifié un terrain en haut du bourg pour ce projet et, après des échanges au sein du conseil municipal, on a décidé de déposer une candidature* », explique Guilhem Clédel. « *Je suis fier que Montvalent ait été sélectionné. Maintenant il faut faire émerger les idées et pour cela nous comptons associer toute la population. Nous sommes très intéressés par les démarches de participation citoyenne, nous tâchons de les développer. C'est un exercice qui favorise l'expression individuelle et collective au bénéfice de l'intérêt général* », poursuit-il.

EN FAVEUR DE LA COHÉSION SOCIALE

C'est bien avec l'objectif de renouer le lien collectivités et habitants dans les opérations d'aménagement que les conseillers départementaux ont voté en avril dernier pour la création de ce nouveau dispositif intégré au FAST.

En 2023, six idées en faveur de la cohésion sociale ont été retenues : **Teyssieu** (aménagement du préau de l'ancienne école), **Prendeignes** (aménagement d'un espace culturel en plein air), **Faycelles** (réhabilitation d'une ancienne grange en maison citoyenne et espace associatif), **Castelnau-Montratier** (aménagement d'un terrain), **Flaujac-Poujols** (réhabilitation du club-house de football en espace de convivialité) et **Montvalent** (aménagement d'un terrain en lieu de convivialité).

Les communes bénéficient de l'accompagnement personnalisé d'un bureau d'études, Auxilia, spécialisé dans l'animation citoyenne, et les projets concrétisés recevront une bonification de 30 % de leur subvention départementale.

(*) Le FAST c'est le fonds d'aide aux solidarités territoriales du Département qui encourage et soutient financièrement les projets d'aménagement du territoire menés par les communes et les intercommunalités.



Parole d'élus

RÉMI BRANCO

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'AMÉNAGEMENT SOLIDAIRE DES TERRITOIRES

« *Le temps où l'on se contentait de solliciter les citoyens uniquement au moment des élections est révolu. Vous voulez être associés de plus près aux décisions qui vous concernent et vous avez raison.*

Le Département accompagne des projets essentiels pour votre quotidien dans vos communes : une salle des fêtes, un centre de santé... Pourtant vous ne le savez pas toujours !

C'est pourquoi nous expérimentons les projets à implication citoyenne. Nous réunirons pour chaque projet les habitants et les élus locaux. Les habitants seront donc co-décideurs du projet, accompagnés par des conseillers en démocratie participative.

L'idée est d'habituer les communes et nous-mêmes, élus du Département, à insuffler de la participation citoyenne partout où c'est possible dans nos actions, convaincus que votre participation sera une source d'enrichissement pour nos projets futurs ».

NOS BÉNÉVOLES ASSOCIATIFS : LES INDISPENSABLES SENTINELLES DU LIEN SOCIAL

Le tissu associatif joue un rôle essentiel dans notre département. Il est le cœur battant de nos villages, reliant les habitants, renforçant les liens sociaux et contribuant au développement local.

Les associations sont les piliers de la solidarité, de l'entraide et de la participation citoyenne. Elles jouent un rôle crucial dans l'apport de services et d'activités qui améliorent la qualité de vie des Lotois. En offrant un large éventail d'activités culturelles, sportives, éducatives et sociales, elles créent ainsi des espaces de rencontre et d'échange.

Depuis toujours, nous sommes à leurs côtés, tous domaines confondus, nous accompagnons ces structures associatives qui parti-

cipent au dynamisme et à l'attractivité du territoire par notre soutien financier pour la mise en œuvre et la concrétisation de leurs projets. Leurs actions variées qui accompagnent tous les publics sur l'ensemble du département sont indispensables et mobilisatrices.

Derrière toutes ces associations, il y a des femmes et des hommes qui s'engagent. Ils donnent de leur temps, de leur énergie, apportent leurs compétences et leur passion, assument des responsabilités pour les autres. Ces Lotoises et ces Lotois sont les véritables acteurs de la richesse humaine et de la vitalité de nos campagnes.

Qu'ils soient au bord d'un terrain de sport, au cœur de l'organisation d'un festival, de

l'animation de notre patrimoine, nous voulons les saluer, les encourager et les féliciter. A tous nos bénévoles, forces vives du Lot, un immense merci !

Les élus du groupe « Socialistes et Citoyens »

Rémi BRANCO, Véronique CHASSAIN, Marie-France COLOMB, Violaine DELPECH-FRAYSSE, Marc GASTAL, Frédéric GINESTE, Nelly GINESTET, Edith LAGARDE, Anne LAPORTIERE, Pascal LEWICKI (coprésident), Dominique MARIN, Catherine MARLAS, André MELLINGER, Caroline MEY-FAU (coprésidente), Christophe PROENÇA, Catherine PRUNET, Serge RIGAL, Amélie VACOSSIN

L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE EN ÉTAT D'URGENCE

Partout en France, les travailleurs sociaux alertent sur la situation « explosive » de l'aide sociale à l'enfance, placée sous la responsabilité des conseils départementaux. Pour faire face à l'augmentation des placements d'enfants en danger, et à l'afflux de mineurs réfugiés, beaucoup de collectivités manquent de moyens et d'effectifs. La situation est particulièrement tendue en été, période qui cumule arrivées massives d'enfants placés et insuffisances de personnels pour cause de congés.

Le Département du Lot n'échappe pas à ces difficultés, qui mettent en tension les services de l'Aide Sociale à l'Enfance et font

craindre une détérioration de la protection des mineurs, en plus de la souffrance au travail à laquelle sont exposés de nombreux professionnels.

Comme ailleurs, les agents de notre collectivité éprouvent ces lourdes contraintes et les expriment aux élus et à leur hiérarchie. Malgré de fréquents appels à l'aide lancés à l'État par les départements, ceux-ci restent seuls face à l'urgence. Leur responsabilité est néanmoins de tout mettre en œuvre pour protéger les mineurs qui leur sont confiés, car des vies humaines sont en jeu.

Nous tenons à assurer l'équipe enfance du service territorial des solidarités du Lot de

notre plein soutien, et restons attentifs à cette situation. Il s'agit de garantir la protection des mineurs, comme les conditions de travail de leurs accompagnants. Il en va de la dignité de tous : les professionnels comme les enfants accompagnés.

Les élus du groupe « PS - EELV & Divers gauches »

Véronique ARNAUDET, Dominique BIZAT, Vincent BOUILLAGUET, Claire DELANDE, Jean-Pierre JAMMES, Gaëligue JOS (présidente), Alfred Mathieu TERLIZZI, Francesco TESTA, Régis VILLEPONTOUX

ALLEZ LES PETITS !

Alors que la coupe du monde de rugby suscite l'enthousiasme, rappelons que fidèle à sa mission de solidarité et de soutien à l'animation du territoire, l'engagement du Département envers le sport est sans faille. Notre politique en faveur du sport est conçue pour encourager la pratique sportive et en faire un levier pour l'éducation, la santé, l'attractivité, la cohésion sociale et l'inclusion. Nous avons voté 626 000 € de subventions, sur des critères objectifs et transparents, pour soutenir plus de 45 comités et 150 clubs (475 000 €), accompagner des événements

sportifs départementaux (80 000 €), promouvoir l'accès au sport (10 000 €). Des actions spécifiques pour les jeunes bénéficient de 93 000 €. Nous prenons également en compte le sport adapté ou handisport. En outre, nous finançons des équipements sportifs, tels que la via ferrata du Liauzu, dans le respect de la biodiversité. Chaque année, près de 70 k€ sont investis pour entretenir et baliser des chemins de grande randonnée, des sentiers et des pistes équestres. Cette expansion des sports et loisirs en pleine nature accroît l'attrait du territoire et permet aux Lotois de dé-

couvrir le patrimoine naturel, architectural et culturel. Avec près de 43 000 licenciés, dont la moitié a moins de 18 ans, le Lot est l'un des départements les plus sportifs d'Occitanie. Une activité physique régulière améliore la qualité de vie à tout âge. Alors, pour bâtir un Lot durable, solidaire et attrayant : tous au sport !

Les élus du groupe « Radical et Indépendants »

Guillaume BALDY, Raphaël DAUBET (président), Frédéric DÉCREMPS, Martine HILT, Françoise LAPERGUE, Denis MARRE, Maryse MAURY

LOT SOLAIRE : déjà 300 dossiers

Dans le cadre du dispositif Lot Solaire mis en place par le Département du Lot, les premières aides ont été votées par les conseillers départementaux. Pour marquer cet événement, un chèque symbolique a été remis, à Planioles, chez l'un des premiers bénéficiaires. Lot Solaire s'adresse aux particuliers souhaitant produire de l'électricité avec des panneaux photovoltaïques et/ou ayant le projet d'installation de panneaux solaires thermiques. En 2023, c'est une enveloppe d'un million d'euros qui est mise à disposition par le Département à travers le dispositif Lot Solaire. Tous les particuliers propriétaires d'un logement dans le Lot (ou en construction) peuvent en bénéficier. Près de 300 dossiers de demande d'aide ont déjà été déposés.

+ D'INFOS : lot.fr/lot-solaire



ARCHIVES DU RUGBY LOTOIS : la grande collecte est lancée



Papiers relatifs à la vie et au fonctionnement d'un club, photos d'un événement ou d'un match... Vous conservez des documents en lien avec le rugby dans le Lot ? Contactez les Archives départementales du Lot qui ont lancé une grande collecte de documents à l'occasion de la coupe du monde de rugby en France. Vous êtes dirigeant d'une association sportive, pratiquant, supporter : vous pouvez confier vos documents de manière permanente ou bien temporaire (ils seront numérisés) afin d'enrichir la mémoire du Lot autour de ce sport et les sources historiques destinées aux chercheurs. L'équipe des Archives départementales se tient à votre disposition afin d'évaluer l'intérêt de vos archives et vous conseiller sur leur conservation : 05 65 53 49 00 / archives@lot.fr

+ D'INFOS : archives.lot.fr

POUR ÉVITER LES INONDATIONS, un nouveau pont à Bétaille

A Bétaille, le Département du Lot a programmé la démolition et la reconstruction du pont du Palsou (RD 20). Ces travaux s'inscrivent dans la prévention des inondations en cas de crue.

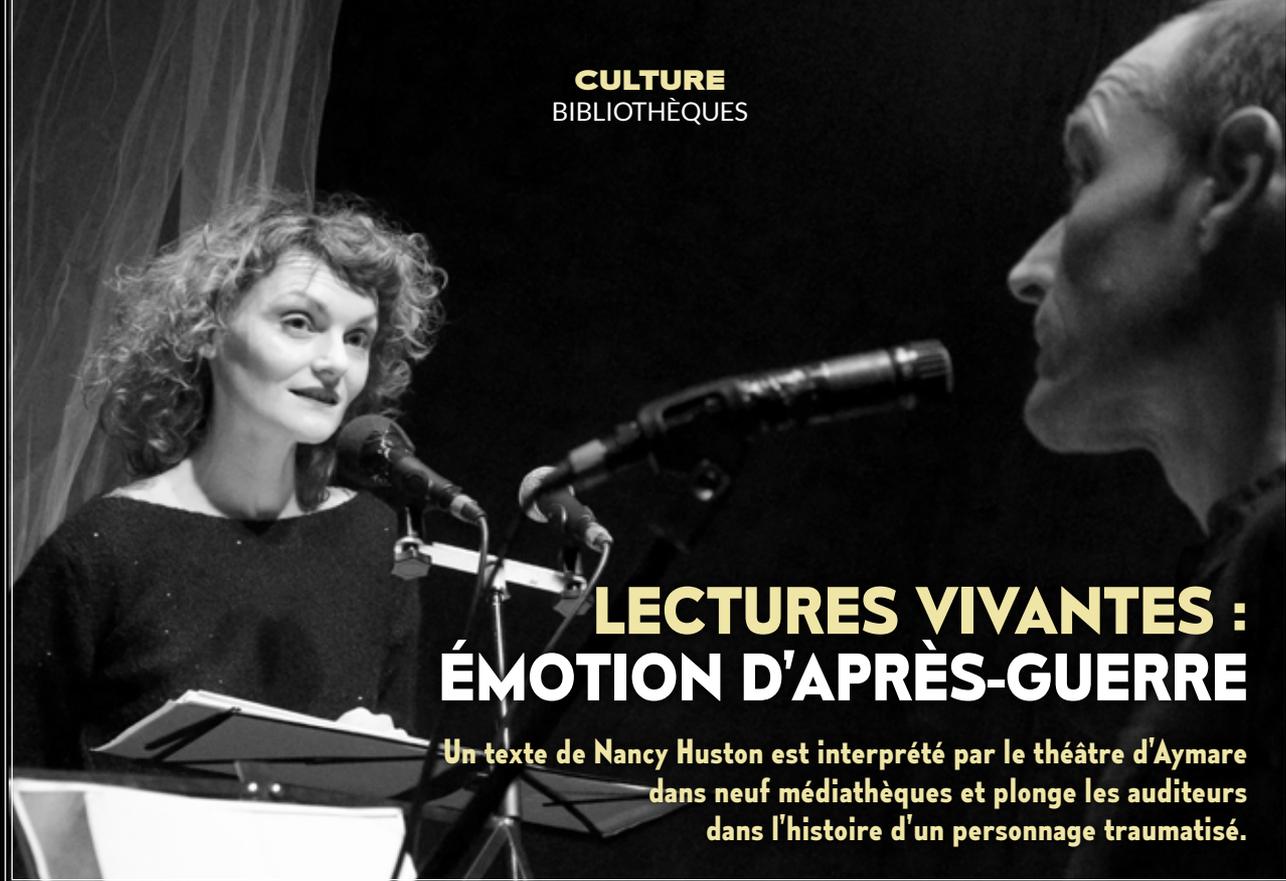
L'ancien ouvrage, avec ses 3 piles, provoque le blocage des embâcles et donc des débordements. Il sera remplacé par un nouveau tablier reposant sur deux nouveaux appuis qui ne sont pas situés dans le cours d'eau.

La chaussée sera reprise et de nouveaux garde-corps compléteront la réfection du pont. Le chantier est programmé jusqu'au mois de février 2024. Durant les travaux, l'accès aux commerces de Bétaille et à la place du Courderc est maintenu. La passerelle piétonne (qui sera également rénovée) est utilisable le week-end, lorsque les phases travaux le permettront. Le Département investit 705 000 euros pour ces travaux (comprenant aussi l'amélioration du pont de l'école tout proche).

UNE NOUVELLE SALLE D'EXPOSITION

La cité Bessières, site du Département en centre-ville de Cahors près du cinéma Le Grand Palais, bénéficie désormais au rez-de-chaussée d'une salle d'exposition. Elle a été ouverte au public pour la première fois à l'occasion des Journées européennes du patrimoine à la mi-septembre, avec l'exposition « Au cœur de la matière », qui a permis de découvrir que le patrimoine, c'est aussi une affaire de scientifiques.

Un programme d'expositions du Département sera proposé aux visiteurs, en lien notamment avec l'artothèque du Lot.



LECTURES VIVANTES : ÉMOTION D'APRÈS-GUERRE

Un texte de Nancy Huston est interprété par le théâtre d'Aymare dans neuf médiathèques et plonge les auditeurs dans l'histoire d'un personnage traumatisé.

Le Département du Lot organise neuf rendez-vous pour cette nouvelle édition des Lectures vivantes, qui se déroule à l'automne dans différentes bibliothèques et médiathèques du territoire. Cette année, c'est le jeune théâtre d'Aymare, installé au Vigan en 2020, qui recrée toute une ambiance autour de « L'empreinte de l'ange » de l'autrice canadienne Nancy Huston. La comédienne Sylvie Maury et le sound designer Mathieu Hornain lisent au public des bibliothèques et médiathèques lotoises le récit de Saffie qui, dans le contexte des années 1950, redécouvre ses émotions.

« J'adore l'écriture profonde et sensible de Nancy Huston et son humour, parfois cynique », explique Sylvie Maury qui a choisi ce texte. « Je suis fascinée par ce que l'humain a été capable de faire et, dans l'après-guerre, on comprend vite qu'il y a de gros traumatismes chez Saffie », poursuit-elle. C'est une rencontre amoureuse fortuite qui révélera la force de ce personnage redé-

couvrant ses émotions et finalement elle-même. Mais au-delà du texte, c'est aussi le format particulier de ces lectures que la comédienne affectionne.

CINÉMA SANS IMAGE

« Avec Mathieu, qui lit les voix d'homme et crée une ambiance sonore, on est très proches du public », raconte Sylvie. « Celui-ci est assis en arc de cercle autour de nous et les enceintes sont positionnées à l'extérieur de l'assemblée. Ainsi, le public est immergé dans l'histoire. De notre côté, on doit être sur le fil, entre l'incarnation et la mise en retrait par rapport au texte. C'est un peu comme un cinéma sans image. Et à l'inverse du théâtre, on s'adresse directement au public : il n'y a pas de 4^e mur », détaille la comédienne, aussi danseuse et chanteuse. En parallèle de ces lectures, des ateliers sont organisés dans les bibliothèques qui participent à Lectures vivantes, dispositif mis en place par le Département du Lot.

Avec Laurent Pérez, cofondateur du théâtre d'Aymare, Sylvie s'est fixé un

objectif : diffuser les grands auteurs du théâtre et de la littérature par le biais de leur compagnie et d'ateliers à la MJC de Gourdon, mais surtout d'un lieu, ouvert pendant la pandémie. Situé au Vigan, le théâtre d'Aymare abrite notamment une grande scène de 100 m² couverte, qui peut accueillir jusqu'à 120 spectateurs.

LECTURES VIVANTES EN DATES

- 7 oct. > Cahors, 16 h
- 13 oct. > Lalbenque, 20 h 30
- 14 oct. > Salviac, 18 h 30
- 26 oct. > Castelnau-Montratier, 18 h 30
- 10 nov. > Pradines, 18 h 30
- 18 nov. > Souillac, 17 h
- 23 nov. > Saint-Céré, 20 h 30
- 24 nov. > Montcuq, 20 h
- 25 nov. > Saint-Géry, 19 h

Entrée gratuite

+ D'INFOS : bibliotheque.lot.fr



Photo © J.-B. Des Ramos

PLANTES & CIE, UN RENDEZ-VOUS QUI S'IMPLANTE



Cet automne, c'est le sol qui est la vedette des rencontres Plantes & Cie.

François Stuck présentera son film « Bienvenue les vers de terre », à Saint-Céré, à l'occasion de la dernière date de la saison consacrée à l'agriculture régénérative.

C'est en discutant à Payrignac avec son voisin, président de l'association Clacsol, que François Stuck s'intéresse au sujet de l'agriculture de conservation et de régénération des sols. Après un reportage pour les actualités locales au cinéma de Gourdon et une rencontre avec une agricultrice aveyronnaise, il décide d'y consacrer un film : « *Les enjeux sont tellement importants que ça m'a donné envie d'expliquer ce que ces agriculteurs font et de prendre la parole sur ce sujet* », explique le réalisateur. Un film, par ailleurs, « *difficile à faire tant les entrées dans le sujet sont multiples* » poursuit-il. Biodiversité, érosion des sols, gestion de l'eau, diminution des intrants... sont les sujets abordés au cours de ce documentaire

qui a reçu le prix du meilleur film du festival des Possibles 2019 et a déjà été projeté plus de 200 fois en France.

DIFFUSER LE SAVOIR

« *Bienvenus les vers de terre* » est un film qui ouvre sur les défis des années à venir : écologique, économique, social... C'est pourquoi François Stuck souhaite que chaque projection fasse l'objet d'un débat : « *l'idée c'est d'entrer entrer en dialogue, il faut que les personnes s'emparent des problématiques, qu'elles en parlent et maintiennent un bruit de fond* ». Et c'est là justement le principe des rencontres Plantes & Cie. Ces moments d'échange, de circulation des savoirs sur le monde végétal sous la forme de conférences, tables-rondes, ateliers, promenades...

accueillent des chercheurs, des acteurs de terrain, des spécialistes, des amateurs, des passionnés de tous horizons. Né en 2018, après la présentation par le Département d'une exposition temporaire à l'écomusée de Cuzals, le réseau Plantes & Cie prend aujourd'hui son essor avec une soixantaine de partenaires, engagés dans la connaissance et la valorisation des plantes et la concrétisation d'une programmation annuelle partout dans le Lot. A ce titre, 12 rencontres ont eu lieu en 2023. Rendez-vous pour la dernière de l'année, le 9 novembre, à la maison des associations de Saint-Céré pour discuter de l'agriculture régénérative.

Toute la programmation sur lot.fr



JOËL JUTGE

LE LOTOIS DERRIÈRE L'ARBITRAGE DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY

Ancien arbitre international de rugby, le Lotois Joël Jutge est à la tête de l'arbitrage de la coupe du monde de rugby qui se déroule en France jusqu'au 28 octobre.

Passé par la Fédération française de rugby et l'European Professional Club Rugby, Joël Jutge a choisi en juin dernier son terrain de jeu favori, le Lot, pour le stage de préparation des arbitres de la coupe du monde 2023.

Si ce séjour était l'occasion d'éprouver l'excellente condition physique des arbitres sur le terrain escarpé du nord du département – canoë et VTT étaient au programme –, le but était avant tout de souder les membres de l'équipe, venus du monde entier. « *On sait qu'on va être beaucoup attaqués sur les décisions d'arbitrage pendant cette coupe du monde, notamment sur les réseaux sociaux, prévoit Joël. Il faut se soutenir les uns les autres pour faire face aux critiques.* »
« *Avant de retrouver la fureur et le bruit début septembre, je souhaitais amener mon groupe et mon staff dans un lieu calme, beau, afin de renforcer nos liens, qui seront mis à rude épreuve. Le Lot me paraissait l'endroit idoine pour préparer sereinement la coupe du monde,* » raconte le responsable de l'arbitrage international de World Rugby. Une opération qui a aussi permis de promouvoir le Lot : « *Certains arbitres ont déjà réservé des locations pour y revenir avec leurs familles ou amis. J'ai été un bon commercial pour le département !* » plaisante-t-il.

MAILLOT CADURCIEN

Ce territoire, le chef de l'arbitrage international l'affectionne tout particulièrement. Originaire du Tarn, il considère aujourd'hui être un authentique Lotois, après 36 années passées ici. Si ses fonctions l'ont amené à avoir ses bureaux à Lausanne ou Dublin, Joël a l'habitude de télétravailler depuis le Lot. « *C'est mon ancrage depuis que j'ai rencontré ma femme en 1987, c'est elle en premier qui me l'a fait découvrir et j'aime m'y ressourcer* », assure-t-il, au détour d'un voyage dans l'un des deux hémisphères. Il n'oublie d'ailleurs pas Cahors Rugby, dont il a porté le maillot et dans lequel il place ses espoirs : « *J'espère que l'accession à l'échelon supérieur aura bien lieu cette saison.* »

J'aime

**beaucoup : : voyager pour découvrir,
je suis toujours curieux d'apprendre
pas du tout : les jugements hâtifs**

MAISONS MÉDIÉVALES : LE LOT, AUSSI BEAU QUE LA TOSCANE !

Pensez-déjà à vos cadeaux de Noël ! Le Département publiera d'ici la fin de l'année un bel ouvrage :
Demeures du Moyen Age dans le Lot

Puy-L'Évêque, joyau médiéval. |

Eglises, châteaux, donjons, ponts, moulins... Le Lot conserve encore un très grand nombre de bâtiments médiévaux. Pour mieux connaître et protéger ce patrimoine, un inventaire a été conduit par le Département, en partenariat avec la Région Occitanie, pour repérer, dans l'ensemble des 313 communes du Lot, tous les édifices pouvant dater du Moyen Age, les décrire et les photographier. Ces travaux ont déjà abouti à la publication de deux ouvrages sous le titre « Archives de pierre » : Les églises du Moyen Age dans le Lot (Silvana Editoriale) et Donjons et châteaux du Moyen Age dans le Lot (Éditions midi-pyrénéennes). Le Département engage aujourd'hui l'édition d'un troisième volume qui sortira fin 2023 : Demeures du Moyen Age dans le Lot (éditions de la Flandronnière). Cette trilogie permettra de constituer une sorte d'encyclopédie du patrimoine médiéval lotois.

1 500 MAISONS ROMANES ET GOTHIQUES

Près de 1 500 maisons romanes et gothiques subsistent dans le Lot. Elles peuvent paraître moins glorieuses que les châteaux et les églises, mais elles sont tout aussi intéressantes. « Elles composent le plus important corpus d'édifices domestiques de cette époque conservé en France. En Europe, cette densité ne trouve de comparaison qu'en Toscane », indique Pierre Garrigou Grandchamp, docteur en histoire de l'art et archéologie, membre de la Société archéologique du Midi de la France, qui a dirigé l'ouvrage, avec le concours de nombreux spécialistes.

Agrémenté de très nombreuses photos, l'ouvrage est divisé en deux parties, avec treize chapitres thématiques et un catalogue qui détaille une cinquantaine de sites les plus emblématiques. A découvrir dans le livre, avant d'aller les admirer sur place.



Parole
d'élue

CAROLINE MEY-FAU

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE
DU PATRIMOINE HISTORIQUE,
DE L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE
ET DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

« Dans le Lot, nous avons la chance d'hériter un patrimoine très riche. Cet héritage, il convient de le protéger pour pouvoir le transmettre, à notre tour, aux générations futures. Pour atteindre cet objectif, le Département du Lot met en œuvre une politique volontariste pour la sauvegarde et la mise en valeur des monuments protégés et du petit patrimoine local. La publication d'ouvrages tels que celui-ci sur les maisons du Moyen Age permet aussi de mieux faire connaître notre passé et de sensibiliser les habitants à la préservation de ce précieux patrimoine. C'est l'un des objectifs de notre projet de mandat Lot A Venir.

Demeures du Moyen Age dans le Lot aux éditions de la Flandronnière.
Prix de vente : 40 € - Sortie : fin d'année 2023

AGENDA

DU 4 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE 2023

OCTOBRE

4
BATEAU
Figeac - espace François-Mitterrand
Rens. 05 65 34 24 78

6 ET 7
FESTIVAL DE MUSIQUE
Albas - église
Rens. 05 65 20 19 54

7
**C'EST BEAU... FERRAT !
(CHANSON)**
Payrignac - salle socioculturelle
Rens. 06 38 77 81 25

ATELIER PHOTO VAGABONDE
Calès - espace naturel sensible
Rens. lot.fr/planete-lot

7 ET 8
**STAGE SCULPTURE AU
COUTEAU CUILLÈRES EN BOIS**
Sauliac-sur-Célé
Ecomusée de Cuzals
Rens. lot.fr/planete-lot

8
**FESTIVAL
LES MUSICALES DU CAUSSE**
Gramat
Rens. lesmusicalesducausse.fr

**COURSE PÉDESTRE
LA CADURCIENNE**
Cahors
Rens. 06 74 82 73 77

**ATELIER
« JE DÉBUTE MA GÉNÉALOGIE »**
Figeac - mairie
Rens. lot.fr/planete-lot

12
FÊTE DE LA SCIENCE
Gramat - parc animalier et cinéma
Rens. lot.fr/planete-lot

13
JULIETTE (CHANSON)
Figeac - espace François-Mitterrand
Rens. 05 65 34 24 78

**LES SECRETS DE LA
ROQUE D'AUTOIRE**
Autoire - espace naturel sensible
Rens. lot.fr/planete-lot

**L'ORGUE ET LES DANSEUSES
AÉRIENNES**
Cahors - cathédrale
Rens. aaocc.fr

DU 13 AU 15
FESTIVAL D'ORGUE
Cahors - cathédrale
Rens. www.aaocc.fr

14
UN AVENIR RADIEUX (THÉÂTRE)
Le Vigan
Rens. 06 44 22 02 10

**PÉRIL AU MUSÉE !
(JEU D'ENQUÊTE)**
Sauliac-sur-Célé
Ecomusée de Cuzals
Rens. musees.lot.fr

**TOUS LES MARINS
SONT DES CHANTEURS**
Saint-Céré - théâtre de l'Usine
Rens.
theatredelusine-saintcere.com
14 octobre

**LUMINOUS NIGHT
(CHŒUR ET ORGUE)**
Cahors - cathédrale
Rens. aaocc.fr

DE L'EAU D'ICI À L'EAU DE LÀ
Ussel - salle des fêtes
Rens. 05 65 37 23 70

14 ET 15
**JOURNÉES NATIONALES
DE L'ARCHITECTURE**
Saint-Laurent-les-Tours
atelier-musée Jean-Lurçat
Rens. lot.fr/planete-lot

15
RANDURO SAINT-MICHELOISE
Saint-Michel-de-Cours
Rens. stsport-inscription.fr

L'ORGUE CONCERTANT
Cahors - cathédrale
Rens. aaocc.fr

19
**TU TE SOUVIENDRAS QUE
J'ÉTAIS ICI NULLE PART (DANSE)**
Figeac - Astrolabe
Rens. 05 65 34 24 78

**INITIATION À LA
CONSTRUCTION DE
MURETS À PIERRE SÈCHE**
Autoire - espace naturel sensible
Rens. lot.fr/planete-lot

DU 27/10 AU 02/11
**17^e FESTIVAL MEXICAIN
ET LATINO**
Martel
Rens.
tequilamartel046.wixsite.com

28 ET 29
UN PAS DE COTÉ (MUSIQUE)
Le 28 à Leyme - centre culturel
Le 29 à Bédrier - château
Rens. 05 65 34 24 78

28 ET 29
**LES 2 JOURS DE MONTCUQ
(COURSE ÉQUESTRE)**
Rens. les2jdemontcuq.com

29
RANDURO DE BELLEFONT
Bellefont-la-Rauze
Rens. 07 84 96 05 29

**MARCHER ET COURIR
CONTRE LE CANCER**
Reyrevignes
Rens. 06 70 02 38 65

NOVEMBRE

1^{ER}
VISITE DESSINÉE DU MUSÉE
Les Arques - musée Zadkine
Rens. lot.fr/planete-lot

2
**LE MOIS DU FILM
DOCUMENTAIRE**
Cabrerets
Rens.
mediatheque.grandcahors.fr

4, 8, 15, 18 ET 22
**LE MOIS DU FILM
DOCUMENTAIRE À CAHORS**
mediatheque.grandcahors.fr

7
AFFAIRES SENSIBLES
Cahors - théâtre
Rens. saisonculturellecahors.fr

10
BOB ET MOI
Capdenac-Gare - salle Atmosphère
Rens. 05 65 34 24 78

EN APPARENCE
Saint-Céré - théâtre de l'Usine
Rens.
theatredelusine-saintcere.com

11
EKIDEN
Cahors
Rens. www.ekidendcahors.com

12
LES MUSICALES DU CAUSSE
Gramat
Rens. lesmusicalesducausse.fr

16
ABÏME
Cahors - théâtre
Rens. saisonculturellecahors.fr

17
MIGRANDO
Figeac - espace François-Mitterrand
Rens. 05 65 34 24 78

**LE MOIS DU FILM
DOCUMENTAIRE**
Mercuès
Rens. 05 65 22 49 67

18
NORMA[LE]
Figeac - espace François-Mitterrand
Rens. 05 65 34 24 78

**L'ART D'ÊTRE GRAND-PÈRE
(THÉÂTRE)**
Le Vigan
Rens. 06 44 22 02 10

ANTONIO LINZANA QUINTET
Saint-Céré - théâtre de l'Usine
Rens.
theatredelusine-saintcere.com

22
SUR LE FIL
Figeac - espace François-Mitterrand
Rens. 05 65 34 24 78

23
**GISÈLE HALIMI,
UNE FAROUCHE LIBERTÉ**
Cahors - théâtre
Rens. saisonculturellecahors.fr

24
**DÉCOUVRIR LA NATURE
EN S'AMUSANT**
Gramat - médiathèque
Rens. lot.fr/planete-lot

JOHN A-DREAMS
Saint-Céré - théâtre de l'Usine
Rens.
theatredelusine-saintcere.com

25
JEANNE ADDED
Figeac - espace François-Mitterrand
Rens. 05 65 34 24 78

28
MACHINE DE CIRQUE
Cahors - théâtre
Rens. saisonculturellecahors.fr

30
**NOUVEAUX VOISINS,
NOUVEAUX AMIS
(DOCU-CONCERT)**
Figeac - Astrolabe
Rens. 05 65 34 24 78

+ PLUS DE DATES SUR [LOT.FR/LOTAGENDA/](https://www.lot.fr/lotagenda/)